



APPEL AUX DONNS

Vous souhaitez apporter votre soutien à l'école de votre enfant ?

Vous pouvez soutenir les projets de l'établissement au travers le versement d'un don.

Particuliers : 66% du don vient en réduction de l'impôt sur le revenu. Ainsi un don de 100 € ne coûte que 34 € dans la limite de 20% du revenu imposable.

Entreprises : 60% du don est déductible des impôts dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires

Je soutiens l'enseignement catholique de l'OGEC de Saint-Etienne de Mer Morte

Je renvoie ce coupon, avec mon chèque à l'ordre de l'OGEC de Saint-Etienne de Mer Morte

Je fais un don de :

- 30 € 50 € 100 € 150 €
 Autre montant :€

Un reçu fiscal vous sera envoyé, merci de compléter les informations ci-dessous :

Civilité : M. Mme Entreprise
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : _____ Ville :
Email :
Téléphone (facultatif) :

Fait à :

Date :

Signature :